



Service de Restauration des Terrains en Montagne

Commune de THOLLON LES MEMISES

CARTE REGLEMENTAIRE

LEGENDE :



ECHELLE : 1 / 5 000



- Zone ROUGE, (constructions interdites, voir règlement spécifique).
- Zone BLEUE, (constructions réglementées).
- Zone BLANCHE, (constructions non réglementées par le P.P.R.).

- 1/X Lettre indiquant le règlement associé à cette zone.
- Numéro d'identification de la zone.



Ingénierie des Mouvements de Sol et des Risques Naturels
 Parc Pré Millet
 38 330 MONTBONNOT
 Tél. 04 76 52 41 20 Fax. 04 76 52 49 09
 email :ims@imsrn.com

DATE DE REALISATION :
 Novembre 2001